

Le contexte

L'ancienne pisciculture d'Héricourt-en-Caux présente un ouvrage jugé **infranchissable** sur le fleuve côtier la **Durdent** avec une hauteur de chute d'**1m10**. Il s'agit d'un obstacle à la continuité écologique.

Or la Durdent et ses affluents sont classés en **liste 2 du I de l'article L.214-17** du code de l'environnement, où, dans le but «d'assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs. Tout ouvrage doit y être géré, entretenu et équipé.»

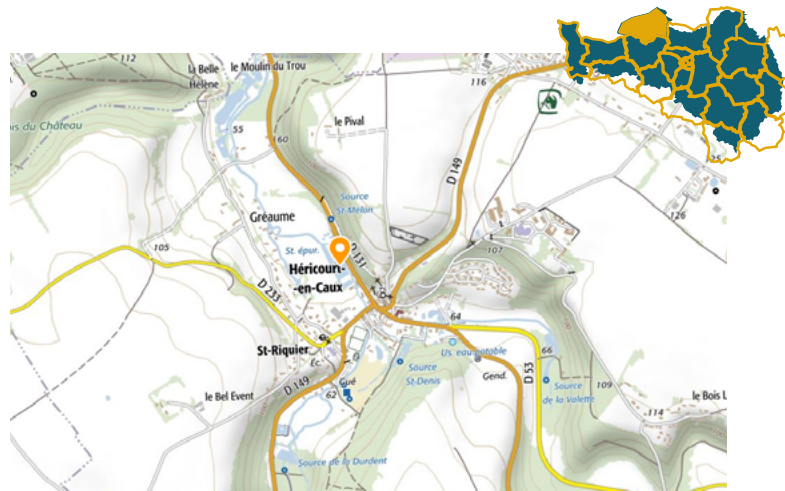
Afin de répondre à l'obligation réglementaire et de restaurer un site abandonné depuis 1996, la commune d'Héricourt-en-Caux a acquis la pisciculture avec l'aide financière de l'Agence de l'Eau Seine Normandie. La commune a par la suite mandaté la Fédération de Seine-Maritime pour la Pêche et pour la Protection du Milieu Aquatique en qualité de maître d'ouvrage pour réaliser les travaux de remise à l'état naturel du site.



Site avant travaux, 2017



Site après travaux, 2019



Coordonnées L93	x : 533780.56 m	y : 6957884.30 m
Cours d'eau	Cours d'eau	Durdent
	Code masse d'eau	FRHR1170
	Pente	0.36%
	Débit module	1.27 m³/s
Ouvrage	Largeur	NC
	Code ROE	43039
	Hauteur de chute	1.1 m
	Remous	280 m
	Linéaire reconnecté	1 200 m

Les enjeux

L'objectif de l'action est de restaurer la fonctionnalité des milieux, la biodiversité associée ainsi que d'assurer la continuité écologique.

Ce projet est une **opportunité pour le territoire** d'une part car il permet d'enrayer « une verrue défigurant l'entrée du bourg » (maire d'Héricourt-en-Caux).

D'autre part, parce qu'il permet **d'informer, de former et de sensibiliser** sur le rétablissement de la continuité écologique et sur les zones humides grâce à la mise en place **d'un parcours pédagogique**.

Les étapes

2016

Acquisition du site par la commune

2018

Mai-Octobre : réalisation des travaux

2019

Inauguration du parcours pédagogique

Le témoignage

« C'est un projet intéressant pour la biodiversité et l'adaptation au changement climatique. Le reméandrage permet de casser une crue. »

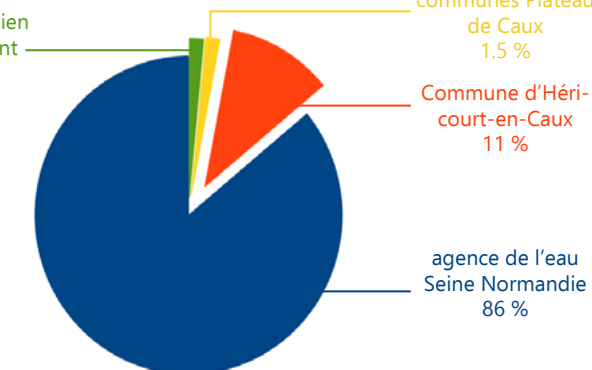
Frédéric Chauvel,
directeur territorial des bocages normands
de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN).



Ouvrage et site abandonnés, 2017

Le plan de financement

Dotation de soutien
à l'investissement
local
1.5 %



Le descriptif des travaux

- Destruction de l'écloserie, désamiantage ;
- Destruction des 46 bassins de la pisciculture ;
- Pêche de sauvetage ;
- Terrassement du site ;
- Suppression de l'ouvrage et remblaiement du bief ;
- Création d'un nouveau lit
- Restauration d'une zone humide avec bosquets alluviaux et zones de débordements ;
- Création d'une promenade sur pontons agrémentée de 7 panneaux pédagogiques ;
- Construction d'un parking.

Le coût du projet

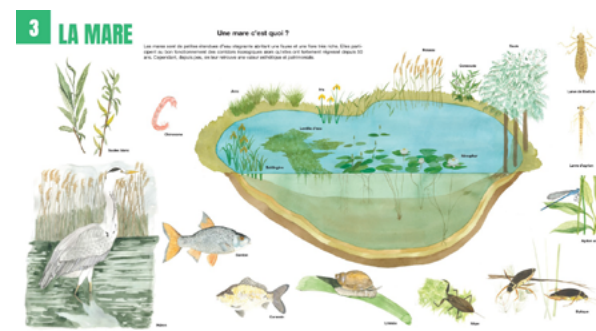
Travaux milieux	658 918€
Travaux annexes	204 087€
Total	863 005 €



Désamiantage, 2018



Nouveau lit, travaux en cours, 2018



Panneau pédagogique sur site, 2019

Le gain écologique

*Le gain écologique n'est pas encore démontré,
l'action étant trop récente*



Pêche de sauvetage, Juillet 2018

L'attention particulière

Avant de combler la retenue d'eau, la FSMPPMA a réalisé une pêche de sauvetage. Ce qui a permis de sauver plusieurs truites fario, chabots, lamproies de planer, ... Les poissons ont été relâchés en amont du chantier.

Le nouveau lit de la rivière a ensuite été remis en eau progressivement pour ne pas troubler la rivière en aval du chantier.

Les clés de la réussite

Malgré des oppositions fortes, ce projet est arrivé à terme notamment parce que les élus locaux étaient dès le départ associés au projet.



- Cette action est une opportunité pour le territoire en améliorant les relations entre l'eau et le cadre de vie.
- Support d'animations pour les scolaires
- Action réussie pouvant être utilisée comme site vitrine.
- Les anciens bâtiments seront requalifiés dans une approche de développement du tourisme.
- Absence d'étude globale avant travaux du fait du refus du propriétaire.
- Réticence d'une association locale sur l'intérêt du projet.